

figure sur ses reliures et sur un oratoire émaillé qu'elle se fit faire pendant son long veuvage et que conserve le musée de Cluny. Étrange et curieuse histoire que celle de ces deux femmes qui ont transformé le croissant en leur propre initiale pour l'enlacer à l'H du bien-aimé, se disputant ainsi la devise royale comme elles se partageaient la personne même du roi.

Francis SALET.

---

## Eustache DESCHAMPS

poète, bailli du Valois,  
maître de la forêt de Retz

---

Ce n'est pas une étude littéraire sur Eustache Deschamps, poète du Moyen Age, qui est faite ici, mais simplement une esquisse de biographie encadrant des textes de l'écrivain, dans l'intention de faire connaître ce qui, dans la vie et l'œuvre de Deschamps, concerne notre région.

L'œuvre de Deschamps est très abondante : 80.000 vers environ dont l'inspiration poétique n'est pas très haute ; mais, dans ces chroniques rimées, on sent vivre l'auteur tantôt joyeux, tantôt découragé, aimant les plaisirs et la bonne chère, et — ceci est à son éloge — très attaché au sol natal et sensible aux malheurs de la France.

Contemporain de la guerre de Cent Ans, il est né à l'époque de la bataille de Crécy, vers 1346, à Vertus, en Champagne. Connu en littérature sous le nom d'Eustache Deschamps, les pièces officielles de l'époque le désignent le plus souvent sous le nom d'Eustache Morel ou d'Eustache Deschamps, dit Morel. Le nom de Deschamps vient d'une maison qu'il possédait à Vertus et qui était située hors de l'agglomération.

Ce fut un curieux homme dont la jeunesse joyeuse et turbulente contraste avec l'aigreur et l'amertume de la vieillesse. Personnage au franc-parler, affligé d'un physique ingrat, il se proclame « le roi des laids » et se décrit en toute franchise dans la ballade CLXXVIII dont voici la première strophe :

J'ay le cœur bon, mais le corps ne puet rien  
Argent me fault, mais trover ne le puis  
J'ay les jambes de trop foible merrien,  
Graille le corps, des bras trop menüz suis ;  
J'ay voulenté, mais de force suis vuïs (vide) ;  
Je parle trop, mais po (peu) vail enz ne hors  
Merveilles faiz partout ou je me truis (trouve) :  
Il ne me fault que finance et bon corps.

Le début de sa carrière fut facilité par Guillaume de Machaut, l'écrivain et compositeur réputé, dont il était peut-être le neveu. Grâce à cette protection, il est appelé, encore très jeune, à faire partie de la suite de la princesse Isabelle, fille du roi Jean le Bon, qui se rend à Milan pour épouser Galéas Visconti. Ensuite, il fait ses études à l'Université d'Orléans, y menant joyeuse vie. Nanti de ses diplômes, Deschamps entre au service de la maison royale en 1368 : c'est l'année de la naissance du futur Charles VI. Mêlé aux réjouissances de la cour, il déborde d'optimisme et de gaieté. Entre deux randonnées dans les provinces (il est « chevalcheur » chargé de porter des messages princiers), il fréquente des sociétés de bons vivants dont il est un des boute-en-train. Ce sont les premières années du règne de Charles V où l'activité guerrière connaît un bref répit. A une époque indéterminée, il est nommé huissier d'armes du roi. Ensuite, ayant acquis l'estime de Philippe d'Orléans, Deschamps, âgé d'environ 27 ans, reçoit du duc la charge de maître des forêts de Retz. C'est vers ce moment qu'il se marie.

Alors qu'il réside à Villers-Cotterêts, probablement en novembre 1374, il est atteint par la maladie. Le duc d'Orléans lui témoigne sa sympathie par un envoi de victuailles qui doivent lui redonner des forces. C'est l'occasion pour Deschamps de faire l'éloge de la bonté de son maître dans la lettre rimée MCCCCXX dont voici un grand extrait :

Treschiers amis et vrais compains,  
Mes pleurs, mes regrés et mes plains  
Et l'estat de ma maladie  
Que pas n'appartient que je die,  
Me sont cessez soudainement :  
En partie moiennement  
Ay recouvré convalescence  
Et avray, si comme je pence  
D'or en avant, la Dieu mercy,  
Et mon treschier seigneur aussi,  
Qui de s'umble benignité  
A fait œuvres de charité,  
Congnoissans ma pouvre personne,  
Dont au cuer tel joie me sonne  
Pour le temps futur et present,  
Quand je remembre le present  
De la perche qu'il m'envoya

De son plat, dont il ravoya  
En moy santé et espérance  
En lieu de tristesse et pesance  
Qui m'avoient ensevely  
Et estraint en un cuir bouilly  
Plain de triste merencolie  
Ou je doubtay que par folie  
J'eusse Monseigneur offendu.  
Las ! et je voy qu'il m'a rendu  
Bien pour mal, quant il se recorde  
De faire aux siens misericorde,  
Quand ilz sont en adversité.  
Et Dieux vueille par sa pitié  
Que je le puisse temprement  
Mercier de mon sauvement !  
Et vous prie qu'en mon absence  
L'en merciez en la présence  
De ses gens : si congnoisteront  
Que ceuls qui bien le serviront  
Ne seront pas mis en oubli,  
Quant moy, qui ay mespris vers li,  
Ne suy pas de lui oubliez ;  
Et aveuc ce le merciez  
De par moi, car je vous en prie  
Du saint vin qui ploure et qui crie,  
Qui Beaunes estoit appellez,  
Qui s'en est a sa fin alez  
En barris, dont la queue est vuide,  
Et par Nostre Seigneur je cuide  
Qu'il n'a medicin a Paris  
Dont je fusse si tost guaris  
Ne qui m'eust fait tant de confors  
Que a li precieux vins fors,  
Qui m'a chacié toute froidure  
De mon corps par sa nourreture  
Et m'a rendu force et vigueur  
Et cuer encontre ma douleur.

.....  
J'en ay encor une bouteille  
Fait mettre delez mon coissin,  
Pour mieulx digerer un poucin  
Que j'ay encor en mon depost,  
Lequel je dois manger en rost.  
Et quand ma bouteille fauldra,  
Certes fuir m'en convendra,  
Car je n'avray qui me conforte ;  
Mais ma vertu sera si forte  
Dedens lors, que je poursuivray  
Monseigneur : si me remestray  
A l'ordonnance de la court  
Ou chascun d'entre nous recourt.

.....

Je vous pri, recommandez moy  
A touz et a chascun par soy,  
Et a Monseigneur tous premiers,  
Que je merciroye voluntiers ;  
Et Dieux qui sanz fin vit et regne  
Vous vueille ottrier son saint regne  
Au depart de ce monde cy,  
Et vous doint bonne vie aussi !  
Escript a Villers en ma chambre  
Le .VIII. jour de novembre.

Un autre jour, Deschamps annonce à ses amis de Paris son envoi d'un panier de verres à boire destinés aux bons vivants qu'ils sont et non pas à des rustres. Cette lettre MCCCCXXI commence ainsi :

Le maistre des fourests de Rest  
Vous envoie un pannier tout prest  
De voirres : si les repartez,  
Et un chascun en departez  
Sa part selon vostre divise  
Que vous verrez ; a vostre guise  
Adjoustez ou diminuez  
Tasses baillez ou eschuez,  
Vous estes paieez pour l'année !  
Si m'en soit quittance donnée,  
Car cette coustume nouvelle  
Une fois l'an se renouvelle  
Contre moy et mon prejudice.

L'acte le plus ancien qui nous soit parvenu et dans lequel Deschamps est cité comme bailli de Valois date de 1375. Dans cette même année, Philippe d'Orléans, comte de Valois, meurt sans postérité. Sa veuve, Blanche, conserve les domaines en douaire, les titres allant à Louis, deuxième fils de Charles V.

Mais les devoirs de la fonction de bailli, dans laquelle il est maintenu, semblent pénibles à Deschamps qui ne manque pas de s'en plaindre auprès de ses compagnons de joyeuse vie, entre autres les Gilbertins de Crépy-en-Valois. Voici un passage de la lettre MCCCCXVIII qu'il leur adresse lorsqu'il est loin d'eux, obligé d'aller tenir les assises dans les seigneuries que son maître possède en Brie :

A noz Gilbertins, frequentans  
A Crespy passé a cent ans  
Treschier especial ami,  
Veuillez avoir pitié de mi.  
Le corps me rompt, le cuer me crie,  
Quand je pense au pays de Brie :  
Durs vins y a, neant charnus,  
Après de goust, de liqueur nus ;

Buche vert sanz famble, qui fume  
Et froide chambre qui enreume

.....

Ce n'est païs que pour esté.  
Il n'y a rien plus froit que l'âtre  
Excepté le mortier de plâtre  
Ou on entre jusqu'aux genoux  
Toutefois que le temps est moulx.  
Et les Brioyoys ont trop de langaige  
Pour un peu de meschant frommaige.

.....

O noble pays de Valloys !  
Crespy cy aux gentilz galloys,  
Aux bons buveurs, aux frequentans,  
Je ne vous vis il a cent ans !

.....

Escript d'un visaige enreumé  
Les piez frois, a Macy le Meindre,  
Le XXIII jour de decembre.

En mars 1379, Charles V visite le Vermandois. A cette occasion, Deschamps compose la ballade CCCXCIII dont voici les trois premières strophes et l'envoi :

Seure chose est a prince de savoir  
De son païs la marche et les destrois,  
Ceulx qui l'ayment et de corps et d'avoir,  
Pour congnoistre qui est li plus adroiz  
De ses païs et plus noble frontiere,  
Ou il a genz plus noble et plus entiere,  
En tout honneur et bon gouvernement,  
Pour lui servir plus honnorablement,  
En tous estas et par bonne maniere.

Le roy le puet assez apercevoir  
Par son puissant pays de Vermendois ;  
Car a Coucy en a fait son devoir  
Le bon seigneur, et ailleurs plusieurs fois.  
Ne nulz ne vit plus belle heronniere  
Qu'a Saint-Aubin, ne oiseaux de riviere  
Venir deduis ne plus gracieusement.  
Vers Foulembrey ot maint faucon volant,  
Et maint heron pris dessus la praiere.

Et avec ce, qui veult dire le voir,  
A Saint Gombain fu bien aise li roys  
De vir le lieu. La pot bien percevoir  
Que le pays est plantereux de bois ;  
La lui firent les dames bonne chiere.  
Et l'endemain vit devant sa litiere

Biches et cerfs prendre joyusement :  
En païs nul n'a tel esbatement,  
Ne nulz chasteaulx de plus forte matiere.

L'ENVOI

Prince, je tien que du païs françoiz,  
Pour tout deduit et tout esbatement,  
Pour genz d'honneur et de gouvernement,  
N'est tel pays comme le Vermendois.

Deschamps a aussi écrit son admiration pour Coucy dans la ballade CXLIV dont voici la première strophe :

Qui veult terre de grand deduit savoir,  
Et ou droit cuer du royaume de France,  
Et fortresce de merueilleux pouvoir,  
Haultes forets et estancs de plaisance,  
Aires d'oiseaulx, pars de belle ordonnance,  
Ou pais de Vermendoys,  
Devers Coucy acheminer te dois,  
Lors des terres verras la nompaille :  
Pour ce est son cri : Coucy a la merueille !

En cette même année, une épidémie répandant la peur partout, des avocats s'abstiennent de venir assister à Crépy aux Grands Jours du Valois. Deschamps le leur reproche vivement dans la lettre MCCCCXVII :

Treschier sires, j'ay entendu  
Que plusieurs vous ont attendu  
Pour estre aux Grands jours de Valoys  
.....  
Et pour ce que l'épidémie  
N'est à vous ne à moult amie  
.....  
Vous n'avez pas touz trois envie  
De perdre vos rentes a vie.....  
Vous habitez lieux delectables  
Et querez places profitables....  
Vous etes tous trois en deffault,  
Mais je crois qu'il ne vous en chaut.

L'année suivante, en 1380, la guerre se ravive. Les Anglais, partant de Calais, lancent une grande chevauchée qui dévaste la Picardie, la Champagne, oblique vers la Beauce et finalement rejoint les côtes bretonnes. A Vertus, en Champagne, la maison natale de Deschamps n'a pas échappé à la destruction.

Le 16 Septembre 1380, Charles V meurt. Avec le nouveau règne, une vie nouvelle, moins facile, va commencer pour Deschamps. Lui qui, jusqu'ici n'avait qu'à se laisser vivre, va

devoir louvoyer parmi les intrigues de ceux qui gravitent autour les oncles du nouveau roi, âgé seulement de douze ans.

En compensation de l'incendie de sa propriété de Champagne, le poète est nommé gouverneur de la Tour de Fismes et obtient son maintien comme huissier d'armes du roi. C'est justement en cette qualité qu'il accompagne le roi en Flandre en 1382. Deux ans plus tard, il est chargé de mission en Bohême et en Hongrie, voyage pénible pour lui qui aime la bonne chère française et un bon logis. Mais ces mauvais souvenirs s'effacent lorsqu'il assiste aux fêtes éblouissantes du mariage de Charles VI et d'Isabeau de Bavière.

En 1386, l'invasion de l'Angleterre est décidée. Pour cela, on réunit une grande flotte et une forte armée aux Pays-Bas. Deschamps fait partie de la suite du roi. Mais, comme son expérience d'Europe centrale lui fait redouter les pays où l'on mange mal et au climat hostile, il emporte avec lui un bon stock de provisions et des vêtements bien chauds, toujours plein de précautions pour sa personne.

Comme écrivain, il espère pouvoir composer une grande chronique où il narrera ce qu'il pense devoir être l'événement du siècle : l'invasion de l'Angleterre. Mais hélas ! son rêve sera déçu. Après une lente marche, l'armée royale arrive à la côte. Le moment de s'embarquer approche. Certains commencent à s'effrayer des difficultés de l'entreprise. L'hésitation, la mauvaise volonté gagnent du terrain. On conseille au roi de remettre cette expédition à plus tard. Délibérations et atermoiements agacent Deschamps. Il exprime ses sentiments dans le rondeau DCLXXIII où il constate avec regret que les Anglais agissent tandis que les Français délibèrent.

De même, dans sa meilleure fable : « Les souris et le chat », le poète critique les longs conseils sans exécution. Ayant bien palabré, les souris décident qu'il faut mettre une sonnette d'alarme au cou du chat ; mais personne ne passe à l'acte. Deschamps conclut :

Prince, on conseille bien souvent  
Mais on puet dire com le rat  
Du conseil qui sa fin ne prant  
Qui prendra la sonnette au chat ?

Pendant que l'on discute des risques du débarquement en Angleterre, une période de très mauvais temps survient, qui donne le coup de grâce à l'expédition. Celle-ci n'aura pas lieu. Deschamps est consterné. C'est le retour à Paris.

En février 1389, une ordonnance réorganise les fonctions des baillis et leur impose la résidence dans leur juridiction. Deschamps revient donc en Valois comme bailli de Senlis. Il n'est guère satisfait : la fonction est de faible revenu. Arrivé dans sa nouvelle résidence, il exprime ses plaintes. Son nouveau gîte est une maison délabrée, où nichent des oiseaux. Dans sa demeure de Senlis, il n'a trouvé que de la paille pour

se coucher au lieu des « cent lits » annoncés, écrit-il ironiquement dans sa ballade DCCCCXVIII dont voici les première et troisième strophes :

Chacuns me dit : « Dieu vous doint joie  
De votre nouveau bailliage  
De cent lis ! » Mais coissin (coussin) ne toie (taie)  
De lit n'ay encor en mesnaige,  
Pour ce ne vault riens ce langaige.  
Quant je n'ay pas un de cent lis,  
Je ne suis pas de cent baillis,  
Non mie d'un seul pour certain,  
Cilz titres m'est du tout faillis :  
Il me fault couchier sur l'estrain (la paille)  
.....

Et faire couste d'une cloie  
(avoir une claie comme matelas)  
Et coissin d'un fais de ramaige  
(et un fagot comme coussin)  
Et dossier de terre ou de croie (craie),  
Comme on fait en un hermitaige.  
Je ne suis c'un bailli sauvage  
Duquel l'ostel est mal fournis :  
Les arondes y font leurs nis  
Et li cahuant (chat-huant), soir et main (matin),  
Se je n'ay aucuns bons amis,  
Il me fault couchier sur l'estrain.

S'il récrimine maintes fois, le bailli a cependant le mérite d'être sensible aux malheurs de ses contemporains. Lorsque parvint la nouvelle de la mort en Turquie d'Enguerrand VII de Coucy, en 1397, Deschamps rendit hommage à ce grand seigneur dans la ballade MCCCCLXVI :

O Saint Lambert, le Chasteler, Coucy,  
Le Fere, Oisy, Gercies, Saint Gombain,  
Marie, plourez, et le chastel d'Acy,  
Le bon seigneur qui vous tint en sa main  
Et qui si bien servy son souverain  
En plusieurs lieux a grant chevalerie ;  
Tout noble cuer qui connut s'arme (son âme), crie  
La mort et fin d'Enguerrand le baron,  
Qui trespasa pour la foy en Turquie ;  
Prions a Dieu qu'il li fasse pardon !  
.....

Le sire de Coucy n'avait pas d'héritier mâle, mais trois filles. Deux d'entre elles se firent un long procès pour le partage de la succession, procès où intervint un troisième larron, le duc d'Orléans, qui d'ailleurs n'obtint qu'un droit discutable sur les domaines d'Enguerrand.

Louis d'Orléans ayant accru sa puissance, Deschamps, toujours à court d'argent, lui demande de ne pas oublier son bailli. Mais le sollicite se montre peu sensible aux demandes. Frappant à une autre porte, le poète avait dédié, un jour, ce billet au roi (pièce MCCCXXIX) :

Au roy, nostre sire.

Vermendoys, Amiens, Senlis,  
De grant nom, sont povres baillis :  
Tous les autres ont comme saiges  
Leurs seaulx ; ces trois n'ont que leurs gaiges,  
Exceptés dons, dont ilz n'ont rien :  
Pourvez sur ce ; si ferés bien.

Cependant, cette charge de bailli fait tout de même des envieux. L'un d'entre eux fait courir le bruit de la mort de Deschamps et se hâte de solliciter la succession. Apprenant la nouvelle du décès, Valentine Visconti, épouse de Louis d'Orléans, fait dire un service funèbre pour le repos de l'âme de l'ancien et fidèle serviteur. Devant la méchanceté de l'ambitieux, les sentiments de Deschamps sont mêlés : la plaisanterie est de mauvais goût, mais la sympathie de la bonne duchesse le console.

En butte aux vexations des courtisans, le poète vieilli, tenu à l'écart et méprisé par les jeunes, se renferme de plus en plus dans son bailliage.

En 1404, il se démet de son office de bailli à la requête du duc d'Orléans, c'est-à-dire qu'il est « démissionné » et nommé, par le roi, trésorier de France sur le fait de la justice. Mais les intrigants font pression et il est révoqué au bout d'une semaine.

Finalement, Deschamps prend son parti de l'ingratitude et de l'injustice des hommes. Il trouve la sérénité à la campagne, en gérant ses biens de très près, comme c'était sa nature. Il approche de la soixantaine, payant les fautes de sa jeunesse joyeuse par les souffrances que lui causent ses infirmités. Il meurt vers 1406, c'est-à-dire peu de temps avant l'assassinat de son ancien maître, Louis d'Orléans qui tombe sous les coups des tueurs à la solde du duc de Bourgogne le 23 Novembre 1407 ; aucun écrit du poète ne mentionne en effet ce tragique événement.

A ces indications biographiques sur Eustache Deschamps, il reste à ajouter quelques renseignements au sujet de sa famille.

L'écrivain épousa vers 1373 une femme dont nous ignorons le nom et la condition. De ce mariage naquirent deux garçons et une fille à des dates proches les unes des autres. En 1376, la naissance de la fille coûta la vie à sa mère. Ce fut donc une union de très courte durée. Deschamps ayant composé une œuvre : « Le Miroir de mariage », où il critique vivement les

femmes, on en a parfois conclu que la bonne entente ne régnait pas entre les époux. Cette déduction est sans doute fausse. En effet, lorsque l'auteur maria sa fille, il conseilla à la jeune épouse de prendre modèle sur sa mère et composa à cette occasion la ballade MCLII : « Comment le pere marie sa fille et lui donne terre, or et joyaulx, en elle introduisant (instruisant) estre humble, courtoise et de bonnes meurs ».

Fille que j'ay, puis que vous fustes née  
Orphenine de mere defaillant,  
. X et VII. ans nourrie et gouvernée  
A mon pouvoir bien et honnestement ;  
Lettres monstré, aprins vo sauvement, (votre religion)  
Et vous m'avez comme pere obey,  
Et par aage vous ay donné mari,  
Terre et argent, comme pere doit faire,  
Pour hoirs avoir : je vous requier et pri,  
Soiez humble, courtoise et debonnaire.

.....  
Vueilliez en bien a vo mere retraire (ressembler)  
Tant que de vous, qui bien vous ay amée,  
Ne soit nul jour male chançon chantée :  
Soiez humble, courtoise et debonnaire.

Ce mariage fut célébré en 1393 ; la jeune épouse avait 17 ans, comme la ballade ci-dessus le mentionne et le mari était Renaud de Pacy, capitaine du château de Villers-Cotterêts, comme l'avaient été son père et son grand-père. Le duc d'Orléans fit au jeune couple un don de 500 francs d'or, mais, hélas ! deux ans plus tard, cette somme n'était pas encore pavée par les gens de finance du duc, ces gens qui, à juste titre, étaient les bêtes noires de Deschamps. Mais notre poète n'a sans doute pas toujours été aussi désargenté qu'il le prétend. Nous venons de voir que, selon ses dires, il avait doté largement sa fille. Les biens auxquels il apportait tous ses soins à la fin de sa vie semblent assez importants. Il était seigneur de Barbonval, près de Braine.

Un des deux fils de Deschamps mourut sans doute assez jeune. Son existence est connue par une requête adressée au pape par son père, afin de lui obtenir un canonicat, après six ans d'études en philosophie (Ballade MXXXVIII).

Quant à l'autre fils, nous lisons dans le fonds Chérin 49 de la Bibliothèque nationale :

« Laurent des Champs dit Morel, lieutenant général de son père au bailliage de Senlis fut par lui commis en cette qualité le 18 Février 1402 pour aller à Beauvais faire le recouvrement des deniers dûs au Roy, qu'il était chargé de faire dans toutes les villes de son bailliage. Il est qualifié seigneur de Largny en Valois (près Villers-Cotterêts) lieutenant général de M. le Bailly de Senlis dans une sentence rendue par lui le 3 Juillet 1431 ».

Le même document poursuit au sujet de Guy, fils de Laurent : « Guy Morel fut commis par son père l'an 1441 pour informer en l'absence du procureur général du bailliage de Senlis des différends qui étaient entre le maire et les habitants de Beauvais et leur évêque. Fit sous le mesme et seul nom de Morel et en qualité d'écuyer, seigneur de Largny, donation à Jean Morel son fils le 5 Août 1451 de tout ce qu'il avait à Viarmes et environs pour lui aider à vivre plus honnêtement et trouver un meilleur mariage ».

Jean, fils de Guy, est qualifié noble homme, licencié ès lois, lieutenant général du bailli de Senlis en 1490. Il était aussi maire de Beauvais en 1522. Dans les documents d'Hozier (B.N. - P.O. 666 - Dossier 15.570), il est le dernier à être qualifié seigneur de Largny, la famille s'étant fixée en Picardie pour plusieurs générations.

Robert LANDRU.

---

## Tombes et Monuments militaires du Canton de Villers-Cotterêts

### Époque des Guerres Napoléoniennes

Une seule tombe appartient à cette époque, c'est celle du Lieutenant Marie du 50<sup>e</sup> de ligne tué devant Villers-Cotterêts le 28 Juillet 1815. Elle est située à droite, route de Fleury, au carrefour avec la route de Soissons.

Deux récits de la mort du Lieutenant Marie nous ont été donnés. L'un dans l'Histoire du Valois de 1888, par Dujardin, l'autre dans un ancien bulletin de la Société historique de Villers-Cotterêts. Les voici :

#### a) *Extrait de l'Histoire du Valois par Dujardin*

« Au cours de la campagne de 1815, alors que les troupes Françaises faisaient retraite, la Division Vandamme était arrivée à Soissons le 27 Juin au soir. Le 28 elle en repartait à une heure du matin, pour continuer son mouvement de retraite par La Ferté-Milon.